



par **Orianne Maerten**  
cheffe d'édition

**E**n 2024, encore, nos émissions nationales de gaz à effet de serre ont continué à diminuer, mais moins vite que l'année précédente, qui avait marqué un record. C'est l'un des premiers enseignements du bilan publié en mars 2025, par le Centre interprofessionnel technique d'études de la

pollution atmosphérique, le Citepa.

En 2024, nous avons émis **366 Mt de CO<sub>2</sub>e**. C'est **6,7 Mt de CO<sub>2</sub>e de moins qu'en 2023, soit - 1,8 %**.

Cette baisse correspond à l'équivalent des émissions de gaz à effet de serre d'un petit pays comme le Luxembourg. C'est moins qu'en 2023 par rapport à 2022, année au cours de laquelle nos émissions avaient baissé de **5,8 %**, ce qui avait marqué un record, si on excepte l'année 2020 et sa baisse de **9,3 %** liée au Covid-19. Cela dit, il est intéressant de

noter que la baisse la plus notable en 2024, est enregistrée dans le secteur de l'industrie de l'énergie : **- 12 %**. C'est lié au moindre recours aux énergies fossiles dans la production d'énergie et à l'augmentation de la part du nucléaire et de l'hydraulique. Ça baisse aussi dans le transport, mais beaucoup moins qu'il ne le faudrait, et de manière assez fluctuante en fonction des périodes de l'année. Les transports, c'est le premier poste d'émissions de gaz à effet de serre en France, avec **128 Mt de CO<sub>2</sub>e en 2024**. C'est seulement **- 1,1 Mt de**

**Chaque mercredi**, dans cette rubrique, le Courrier picard vous donne des solutions pour réduire vos émissions de gaz à effet de serre et vous aide à passer de 8 à 2 tonnes de CO<sub>2</sub> d'ici à 2050.

## Objectif 2 tonnes

# Nos émissions de gaz à effet de serre baissent moins vite

**CO<sub>2</sub>e de baisse** et cette baisse est sensible dans tous les secteurs, routier ou aérien domestique.

Dans le tertiaire et le bâtiment, les températures plus douces de l'année 2024, ont permis de limiter aussi les émissions liées au chauffage. Mais dans le même temps, le lancement de chantiers de rénovation thermique a chuté de **40 %**.

Pour le moment, la France respecte les engagements pris dans le cadre de sa stratégie nationale bas carbone, mais si la tendance observée cette année se confirme... cela sera

plus difficile de respecter les objectifs de baisse des émissions de gaz à effet de serre : il faudrait pour cela que la France diminue ses émissions de **9,9 Mt de CO<sub>2</sub>e par an en moyenne jusqu'à 2030, puis de 11,5 Mt par an jusqu'en 2050**. Alors 6,7 Mt, c'est super mais cela reste insuffisant. Et on ne parle ici que des émissions territoriales, sans tenir compte des émissions importées, qui contribuent aussi à notre bilan carbone. Mais ça, je vous en avais déjà parlé dans un précédent numéro d'Objectif 2 tonnes.